

Madame LEGOURD professeure documentaliste  
et Madame Metezeau aide-documentaliste

vous accueillent au CDI tous les jours

Le **CDI** : **C**entre de **D**ocumentation et d'**I**nformation :

- un centre de ressources
- un lieu d'accueil
- un lieu d'enseignement

**Un centre de ressources** : le CDI propose des ressources variées adaptées aux élèves

- Des fictions : romans, contes, théâtre, BD, mangas...
- Des documentaires qui parlent du monde : société, santé, arts, sports...
- De la presse avec des magazines : Science et Vie Junior, Le Monde des Ados
- Un espace informatique avec 6 ordinateurs connectés
- Un espace « orientation » proposant de la documentation sur les études et les métiers



*Des albums*



*Des romans, contes...*



*Des bandes dessinées*



*Des documentaires pour apprendre/connaître*



*Fonds local : fictions ou documentaires*



*Espace "Orientation »*



*Des magazines*

**Un lieu d'accueil :** Les élèves peuvent venir faire une recherche documentaire, travailler, lire, jouer aux échecs...



*Coin lecture*



*Travail sur ordinateur ou en petit groupe*



*Un coin échecs pour se détendre*



*Accueil de réunions*

**Un lieu d'enseignement** : Le CDI reçoit des classes dans le but de leur faire acquérir des compétences info-documentaires (savoir rechercher de l'information, la trier, l'exploiter, respecter le droit lié à internet, utiliser des logiciels de présentation...)

---

**Un lieu de culture** : Le CDI reçoit des expositions, des auteurs, des productions d'élèves



*Club échecs*



*Des expositions*



---

### **Les règles de vie au CDI :**

Les élèves doivent être **polis, calmes, prendre soin des ouvrages et bien les ranger.**

Le CDI est un lieu d'ouverture, de découverte et d'échange qui demande aux élèves d'être responsables, attentifs au matériel, aux autres, et de respecter le calme et les règles du lieu.

---

### **Prêts de livres :**

Les élèves peuvent emprunter 2 ouvrages pendant deux semaines, renouvelables si l'emprunteur le souhaite.

Les dictionnaires, encyclopédies et certains documentaires sont exclus du prêt.

**Il faut faire enregistrer le prêt en se présentant au bureau d'accueil, et aussi pour rendre l'ouvrage.**

Si le document est perdu ou détérioré, il devra être remplacé par l'élève.

## Actualités CDI

Exposition du 19 au 23 novembre : « Les chaînes du passé »

Esclavage et abolition en Guyane

Madame Legourd, professeure documentaliste, a animé les visites autour de l'exposition sur l'esclavage.

8 classes ont pu approfondir leurs connaissances sur l'histoire de l'esclavage en Guyane, et ont participé à un quiz/concours !

